

Mobilité et reconversion professionnelles : dispositifs et pratiques d'accompagnement

La formation « Mobilité et reconversion professionnelles » permet de comprendre les enjeux humains, organisationnels et juridiques liés aux transitions professionnelles et à l'évolution des carrières.

Elle aide les RH, managers et acteurs internes à mieux accompagner les collaborateurs dans leurs démarches de reconversion, de montée en compétences, de repositionnement interne ou de validation des acquis de l'expérience (VAE).

La formation présente de manière claire les dispositifs mobilisables (VAE, CPF, bilans de compétences, mobilités internes, passerelles métiers) et permet de construire des parcours d'accompagnement adaptés à chaque situation.

Personnes concernées

Professionnels RH, managers, salariés en réflexion ou en reconversion, référents accompagnement / mobilité.

Pré-requis

Maîtrise de l'expression et compréhension du français (écrit & oral)

Pour le distanciel : savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Durée

1 jour, 7h

Moyens et méthodes pédagogiques, d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Salles de formation équipées d'un écran interactif, supports pédagogiques numériques et papier, plateforme numérique de formation, postes informatiques avec accès internet, outils bureautiques et collaboratifs, documentation pédagogique, études de cas, mises en situation professionnelles et matériel d'enregistrement pour l'analyse des pratiques pédagogiques.

Méthodes pédagogiques :

Actives et participatives : travail en groupe, jeux pédagogiques, études de cas, ateliers pratiques

Encadrement :

Formation encadrée par un formateur professionnel expérimenté dans la formation d'adultes et la pédagogie professionnelle. L'équipe pédagogique assure l'accompagnement, le suivi des apprentissages et l'évaluation des compétences tout au long du parcours de formation.

Responsable pédagogique : Thierry DUTRON

Objectif de la formation

- Comprendre les enjeux de la mobilité et de la reconversion professionnelle.
- Connaître et maîtriser les dispositifs et outils d'accompagnement (CPF, bilan de compétences, VAE, outplacement...).
- Accompagner efficacement les salariés dans leur parcours et construire un plan d'action adapté.
- Intégrer la mobilité et la reconversion dans la stratégie RH pour favoriser engagement et développement des compétences.

Contenu de la formation

1. Enjeux et contexte de la mobilité et reconversion

Évolutions du marché du travail et tendances de mobilité.
Motifs et besoins des salariés en transition professionnelle.
Impacts sur l'organisation et sur la gestion des talents.

2. Panorama des dispositifs et outils d'accompagnement

Présentation des dispositifs : CPF, bilan de compétences, VAE, congé de mobilité, reconversion interne, outplacement.
Avantages et limites de chaque dispositif.
Choisir l'outil adapté selon le profil et le projet du salarié.

3. Accompagner efficacement les salariés

Méthodes d'entretien et de diagnostic de projet professionnel.
Identifier les compétences transférables et potentialités.
Construire un plan d'action concret pour la mobilité ou la reconversion.

4. Suivi et accompagnement personnalisé

Techniques de suivi et d'évaluation des parcours.
Outils pour mesurer l'efficacité de l'accompagnement.
Ajuster le plan d'action en fonction de l'évolution du projet.

5. Intégrer la mobilité et la reconversion dans la stratégie RH

Développer une politique de gestion des talents favorisant mobilité et évolution.
Favoriser l'engagement et la fidélisation par l'accompagnement.
Communiquer et sensibiliser managers et collaborateurs sur les dispositifs existants.

Accessibilité

Formation accessible à tous en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. Notre engagement envers l'inclusivité se traduit par diverses mesures pour garantir que chaque personne puisse bénéficier pleinement de cette formation. Pour plus d'informations veuillez contacter notre référent Handicap Monsieur Thierry DUTRON par téléphone au 06 28 47 00 84 ou par mail à thierry.d@lesclesdelaformation.com

Obligations légales

Formation réalisée dans le respect du Code du travail et des exigences de la certification Qualiopi. Les apprenants s'engagent à respecter le règlement intérieur et les obligations d'assiduité de la formation.

Modalités de suivi et de validation

Suivi :

Feuilles d'émargement par demi-journée, suivi de l'assiduité, évaluations régulières des acquis, mises en situation pédagogiques, points d'étape avec le formateur et traçabilité du parcours dans les outils de suivi pédagogique.

Évaluation :

Évaluations formatives tout au long de la formation (exercices, travaux pratiques, mises en situation pédagogiques).

Validation :

Attestation de fin de formation, certificat de réalisation